

LE CODE PENAL EN ROUMANIE, APRES 1948

Après 1948, on a introduit, dans la justice communiste de Roumanie, le *Code Pénal Soviétique* qui prévoyait le *délit d'opinion*, celui de *contre révolutionnaire*, le *délit d'omission de dénonciation* et celui de *crime contre la sécurité de l'Etat*, prévus par les articles 209 du code pénal, ainsi que les articles 101 et 102, qui ont permis qu'en Roumanie aient lieu des centaines de milliers d'arrestations suivies par des millions d'années de condamnations et d'autour de 260.000 à 300.000 morts dans les camps de travail, pénitenciers ou enquêtes de la Securitate.

Dans le même code, on y avait ajouté le chapitre *peines administratives*, octroyées sans jugement par les organismes d'enquête de la Securitate régionale ou de la Capitale.

LA COMMUNICATION ENTRE DETENUS

Conformément aux prévisions pénitencières légales, toute communication verbale ou écrite entre les détenus politiques était interdite, l'exécution de toute peine devant se faire en silence et solitude.

Etant pourtant donné que l'espace d'enquête ou celui des pénitenciers ne pouvait permettre physiquement l'isolation parfaite de l'individu en une seule cellule était permise - pour le régime d'enquête - seule la conversation à basse voix avec le collègue de cellule ; dans les pénitenciers d'exécution de peine, elle était permise entre certaines heures (du réveil, à 5 heures du matin, jusqu'à 22 heures), toujours à voix basse. A haute voix n'était admis que le rapport pour l'appel et les entretiens avec les enquêteurs ou avec les personnes faisant partie de l'administration des pénitenciers.

Le non respect de ces règles était punie, tant pendant l'enquête, qu'en pénitencier, par le cachot ou par 25 coups au cul avec la matraque ou avec la veine de boeuf.

Mais, comme le besoin de communication entre les gens était plus important que la peur et comme l'esprit de « délinquant » a toujours une demi-heure d'avance par rapport à celui du surveillant, tous les détenus politiques du système pénitencier roumain et de tous les pays de l'Est ont inventé divers systèmes de communication :

1) Parler auprès du mur, en utilisant la gamelle comme caisse de résonance, pour se faire entendre par le voisin (système naïf, employé par les novices et le plus puni par l'administration, étant facilement détecté par les gardes.

2) Frapper l'alphabet Morse dans le mur ou dans la tuyauterie (dans les prisons qui en étaient pourvues). Frappe où la ligne était marquée par deux coups successifs, rapides, et le point par un seul coup. La difficulté consistait en la réception pour laquelle il fallait une oreille très exercée pour le décodage. C'était un procédé rapide et difficilement détectable

par les gardiens, car celui qui frappait s'approchait du mur très rapidement et seulement pendant les moments où il ne pouvait être observé par le judas.

3) Ecrire avec un clou sur des tablettes de savon pulvérisée à l'insecticide qui était distribué aux détenus contre les parasites. Ces tablettes se passaient de main à la main à l'occasion des rares sorties dans les cours bétonnées, ou étaient laissées dans des coins obscurs à l'occasion des sorties aux toilettes.

4) Gratter sur le mur divers textes littéraires ou des messages à l'adresse des futurs occupants des cellules.

5) Chiffrer le Morse sur des fils transformés en boules et jetés soit dans d'autres cellules, soit dans les toilettes. Chaque fil représentait une phrase et les boules formaient de vrais textes.

6) L'écriture sur de petits bouts de papiers avec des bouts de crayons, pour une communication avec l'extérieur, ce qu'on pouvait faire seulement par des gardiens corrompus ou trop humains ou par ceux qui étaient libérés. Ces derniers préféraient que le message ne soit pas écrit, mais cousu sur un bout de chiffon qu'on pouvait coudre dans le slip ou dans la chemise avec lesquels ils sortaient du pénitencier, si jamais il leur restaient encore chemise ou slip.

7) Communication verbale directe, lors des grands transferts dans des trains ou des fourgons, ou dans le cas des grandes salles surchargées par des centaines de détenus.

LES VETEMENTS EN DETENTION

Pendant l'enquête, les vêtements du prévenu étaient ceux avec lesquels il avait été pris, moins les lacets, la ceinture, la cravate et les lunettes.

Dans le pénitencier, pendant les périodes de surcharge, les détenus politiques avaient parfois droit à des tenues civiles (en général celles du moment de l'arrestation), et - lorsque celles-ci se détérioraient complètement - les vêtements rayés des prisonniers (pantalons, veste sans doublure, calotte et manteau sans doublure) ; aux pieds, des bottes sur des chaussettes russes ou pas, ou des sabots en bois, l'été, quand l'uniforme était en toile marron.

Pour les travaux forcés, dans les camps, dans les mines ou sur les chantiers des canaux, les vêtements variaient d'après les températures au-dessus ou en dessous de 0°. Ils pouvaient être très sommaires au plus profond des mines de plomb et à des températures de +40° : slip et bottes ; dans les cas de températures fortement négatives, on rajoutait aux vêtements toutes sortes de chiffons, cordes, ceintures et sacs, les convois des détenus offrant le spectacle d'une myriapode grotesque.

LA SEXUALITE EN DETENTION

En ce qui concerne les détenus politiques dans les prisons communistes de Roumanie, pendant les enquêtes, l'horreur et la terreur excluaient toute manifestation sexuelle.

En pénitencier, pendant l'exécution de la peine, la faim terrible qui produisait des dystrophies et des oedèmes cachectiques ne permettait absolument pas l'apparition des perversions sexuelles, ni l'homosexualité ; pour encore plus de sécurité, le régime alimentaire des prisons comprenait de grandes quantités de sédatifs et de bromure.

LE SYSTEME CARCERAL ROUMAIN D'AVANT L'ARRIVEE DES COMMUNISTES AU POUVOIR

Dans la Roumanie d'avant guerre, jusqu'en 1945, le système carcéral se trouvait sous la surveillance du Ministère de la Justice qui, par la *Direction générale des pénitenciers*, exerçait un contrôle rigoureux sur les exécutions des peines. Etant donné que la constitution et la justice roumaines, avec tout ce qu'elles impliquaient, étaient calquées d'après le modèle de la constitution et de la justice françaises, c'était normal que la similitude entre les deux organisations juridico-pénitencières soit indiscutable. En conséquence, entre les tribunaux de Bucarest et ceux de Paris la ressemblance ne tenait pas seulement de la structure et de l'organisation, mais même de l'architecture ; dans les chefs-lieux des districts, la situation était la même. A une seule différence : en Transylvanie, l'héritage de l'Empire des Habsbourgs faisait que chaque tribunal de district incluait dans son architecture le pénitencier classique. C'était un bâtiment en forme de T, à un deux ou trois étages, avec le couloir intérieur de surveillance toujours en forme de T et des filets en fil de fer entre les étages, pour éviter les suicides de ceux qui auraient voulu se jeter dans le vide. Les cellules d'exécution des peines étaient des pièces de dimensions habituelles (3 x 3 x 2,5 m.) pour une ou deux personnes. Par terre, le plancher était en bois, radiateurs ou poêles métalliques à l'intérieur, sans sanitaires en dehors de celles prévues au bout de chaque couloir de l'étage, où les détenus pouvaient se rendre deux fois par jour.

Dans le Sud et l'Est du pays, en Moldavie et Valachie, beaucoup de pénitenciers ont été organisés dans d'anciens monastères d'exil : par exemple, celui de la Capitale, dans le fameux monastère des Boyards Vacaresti, où les cellules monastiques ont été transformées en cellules de prison, en y ajoutant, tout simplement, des barreaux aux fenêtres. Toujours près de Bucarest, un pénitencier de transit a été installé dans un fort de défense faisant autrefois partie du système défensif qui entourait la Capitale : le Fort N° 13 Jilava, devenu plus tard, sous les

communistes la plus fameuse prison de Roumanie. Les grandes salles de garde pour les soldats du fort sont devenues des pièces pénitencières de transit pour des centaines d'occupants qui vivaient dans une promiscuité médiévale, en attente de leur départ vers d'autres pénitenciers.

Dans les mêmes provinces roumaines, du Sud et de l'Est, un autre genre de pénitencier a été organisé dans les mines de sel où ceux qui étaient condamnés pour meurtre travaillaient à l'exploitation du sel, en vivant dans les mêmes galeries où ils exécutaient leurs peines. Ce genre de peine, de travail forcé souterrain, a été étendu par les communistes aux mines de plomb et d'or où ont été envoyés les détenus politiques condamnés à des peines de plus de 10 ans.

Après 1920, on n'a construit des pénitenciers classiques que dans quelques villes, dont le plus connu a été celui de Pitesti (en Valachie), où, en 1949, a commencé la fameuse *rééducation*, décrite dans les pages de nombreux livres sur ce sujet. L'aspect extérieur était cubiste, à trois étages, mais à l'intérieur il était aménagé d'après le modèle habituel : couloirs à tous les étages devant la file de cellules de plus grandes dimensions et les filets entre les étages pour éviter les accidents ou les suicides.

Le code pénal roumain était établi sur le code de Napoléon, le régime de détention, le même que celui français (moins la déportations aux colonies) et les procédures de justice identiques aux celles françaises. En Transylvanie, après l'union avec la Valachie et la Moldavie, en 1920, le code de Napoléon a agi jusqu'en 1939-1940 en parallèle avec le code autrichien.

Jusqu'en 1939, lorsque la dictature du roi Carol II a débuté, la notion de *détenu politique* ou *d'opinion* n'a pas existé, à l'exception de ceux accusés d'appartenir au *Mouvement Légionnaire* ou au *Parti Communiste* et pour lesquels, pour qu'ils puissent être incriminés, on inventait d'autres motifs : espionnage, haute trahison, trouble de l'ordre

publique. Une fois la dictature carliste mise en place (1939), on a institué, pour les *légionnaires*, le régime de camp, les camps étant mis en place en deux villes, Vaslui et Miercurea Ciuc, dans des anciennes écoles et casernes militaires où ils ont été massacrés sans aucun jugement. Le régime des camps continue sous la dictature antonescienne et sous celle communiste.

LE RAPPORT DE FORCES DANS LES GRANDES CELLULES

Entre les détenus politiques des années 1947-1964, à la différence de ceux des prisons et des camps soviétiques, il n'y en a pas eu des groupes de pression pour exercer un pouvoir entre eux ou sur la masse des autres détenus. Cela grâce au fait que dans l'univers carcéral roumain les détenus politiques n'ont pas été mélangés avec ceux de droit commun. Ces derniers étaient employés en prison aux travaux de cuisine (préparation et transport jusqu'aux cellules), leur hébergement ayant lieu dans des bâtiments à l'extérieur du pénitencier ou à l'intérieur de celui-ci, mais dans des conditions d'isolation parfaite par rapport aux détenus politiques.

A l'intérieur des grandes salles - utilisées en général comme « dépôt » pour les détenus qui formaient les grands lots qui devaient être transportés vers d'autres prisons ou camps de travail - les seuls groupes qui se sont formés parmi les détenus ont été d'ordre politiques (libéraux, nationaux-paysans, socialistes, légionnaires et ceux sans parti, surnommés tout simplement « contre-révolutionnaires »). Entre eux il n'y avait aucune lutte, aucune tension, pour obtenir une quelconque place dans une hypothétique hiérarchie à l'intérieur de la prison. Outre cela, toute tentative de ce genre, dénoncée à l'administration par les informateurs de l'officier politique, était vite enrayée par des peines carcérales ou physiques (25 coups de matraque au cul).

Dans les camps de travail, au canal (Danube-Mer Noire) ou dans les mines de plomb du Nord de la Roumanie, cette différence entre les groupes politiques a persisté, sans pour autant créer des frictions idéologiques ou des luttes pour une certaine hiérarchie. La devise des officiers politiques des prisons était celle de ne permettre aucune forme d'organisation pour les *ennemis du peuple et de la classe ouvrière*, pendant l'exécution de la peine. Les unités spéciales des soi-disant « stakhanovistes », des « rééducables par le travail », ou des fameux détachements d'étudiants passés par la *rééducation* de Pitesti ont été isolées dans des baraques

spéciales dans les camps, constituant sur les lieux de travail des organismes de surveillance et de stimulation au travail (brigadiers en chef, surveillants des normes et du pointage). Tout rapport de ces unités avec le reste de la masse de détenus n'avait lieu que par et sous la surveillance de l'officier politique de l'administration. La même séparation entre ces catégories était maintenue pendant les transports entre camps et pénitenciers. Les différences de traitement entre les administrations des ceux-ci n'étaient prouvées que par les divers régimes alimentaires (les colis pour les détenus politiques étaient soit interdits - tout comme toute communication avec les familles - soit permis d'une façon préférentielle, pour les brigades spéciales, en fonction du rendement du travail et de la norme imposée, atteinte ou pas).

LES MALADIES DANS LE REGIME PENITENCIER

Dans la majorité des cas, les maladies des détenus étaient dues au régime de sous-alimentation. Les plus courantes étaient celles de l'estomac ou du foie et la tuberculose, pulmonaire ou intestinale. Pour chacune d'entre elles on avait créé des régimes alimentaires spéciaux administrés, tout comme les médicaments, sous la surveillance et avec l'accord des officiers politiques des prisons qui ne les accordaient qu'à condition d'une « collaboration » du malade. Dans le cas des épidémies (dysenterie ou autres infestions) les mesures d'hospitalisation ou de soins étaient prises en urgence pour ne pas perdre une éventuelle « main d'oeuvre future » des camps de travail. Contre les parasites (poux, punaises), les campagnes menées ont été radicales. Les hôpitaux du M.A.I., dotés de blocs opératoires, ont réalisé de grandes performances en la matière, profitant même de matériel expérimental excellent, les malades sujets aux opérations bénéficiant d'une hospitalisation rapide pour servir de cobayes. Le plus de cas mortels étaient dus à la tuberculose et au syndrome cachectique, lorsque celui-ci arrivait au niveau du coeur, pour les irréductibles qui refusaient toute collaboration (mouchardage, déclarations compromettantes...) avec les officiers politiques.

LES PARTIS HISTORIQUES DE LA ROUMANIE

Après que la Roumanie se soit constituée en tant qu'état unifié, national et indépendant (en Décembre 1918), dans la vie politique du pays apparaissent : le Parti Conservateur, le Parti National-Paysan, le Parti Socialiste, le Parti Libéral, le Mouvement Légionnaire et - après l'occupation soviétique (1945-1956) - le Parti Communiste, sorti de l'illégalité où il s'était conservé sous la protection des socialistes.

La première forme de Parti Socialiste de Roumanie a été celle de la démocratie, dans l'acception occidentale (celle du socialisme utopique français), d'où sa première dénomination, celle de Parti Social Démocratique.

Doté d'une doctrine bien établie, celle du socialisme scientifique, et dirigé, tantôt de l'extérieur du pays, tantôt de l'intérieur, par des théoriciens et des révolutionnaires occasionnels, il visait à arracher le pouvoir politique des mains des classes exploitantes (bourgeoises et des grands propriétaires terriens) par la suppression des relations de production capitaliste et par la création de nouvelles relations de production socialiste par le développement à large échelle des forces de production et la constitution de sa propre base technique et matérielle.

Après la victoire soviétique de la deuxième guerre mondiale, quand la Roumanie tombe sous l'occupation de l'armée soviétique, le Parti Social Démocratique sort de l'illégalité imposée à tous les partis politiques par les dictatures carliste et antonescienne (1939-1944) et participe au gouvernement du pays, à côté des libéraux, nationaux-paysans et communistes, jusqu'en 1947 quand, après la proclamation de la république, après le bannissement du roi Mihaï Ier de Hohenzolern, il est supprimé comme d'ailleurs tous les autres partis politiques de Roumanie et ses adhérents - ceux qui avaient refusé de passer au

Parti Communiste instauré au pouvoir par les soviétiques - sont envoyés dans les prisons et les camps où ils allaient finir leur vie. Parmi les fondateurs du socialisme roumain, Fluerash et Jumanca, d'origine modeste, ouvrière, sont morts dans la prison de Gherla, tandis que Lucretiu Patrascanu, le plus important théoricien du socio-communisme roumain a fini dans une cave du Ministère de l'Intérieur, assassiné par les tueurs de Gheorghiu-Dej, le premier ministre roumain et premier secrétaire du comité central du Parti Communiste de ce temps (1953).

Après l'union de la Transylvanie avec le Royaume de Roumanie (sous le roi Ferdinand de Hohenzolern, en 1918), les partis politiques de Roumanie ont connu une ère de développement qui n'allait plus jamais se répéter. Sur l'échiquier national se confrontent sur le plan idéologique et social : un *Parti Paysan*, sous la direction de Ion Mihalache ; un *Parti National-Démocratique* du grand historien Nicolae Iorga ; la *Ligue de la Défense Nationale Chrétienne*, dirigée par le professeur universitaire A.C. Cuza ; le *Parti National de la Transylvanie*, dirigé par Iuliu Maniu ; le *Parti Socialiste-Démocratique* issu des restes de l'ancien *Parti Conservateur* dirigé par Take Ionescu.

On peut dire qu'en cette période (1918-1937) de grande effervescence politique tant en Europe qu'en Roumanie, les deux directions ou orientations politiques classiques : *Droite* et *Gauche* se manifestent fortement, en polarisant chacune autour d'elle plusieurs formations. Ainsi, se situent à droite : le *Parti Conservateur*, le *Parti Libéral*, le *Parti National Transylvain* et la *Ligue de la Défense National Chrétienne* d'où surgira plus tard le *Mouvement Légionnaire*. A gauche : le *Parti Social Démocratique*, dirigé par Dobrogeanu-Gherea et le *Parti Paysan* de Ion Mihalache.

Des confrontations de celles-ci, prennent forme très nettement dans la politique roumaine d'entre les deux guerres (1920-1940), les trois tendances : la droite, la gauche et le centre qui oscille tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. L'exemple le plus éloquent dans ce sens

étant le *Parti National-Paysan* issu de la fusion de celui *National* de Iuliu Maniu avec celui *Paysan* de Ion Mihalache. Parti ayant la structure la plus hétéroclite et la dynamique la plus controversée, après cette fusion. Etat normal d'ailleurs, puisque la *Paysannerie* de Ion Mihalache se trouvait sous l'influence du *Narodnicisme* russe, introduit en Roumanie par le professeur bessarabien C. Stere, tandis que le *Nationalisme* de Iuliu Maniu, était l'expression de la bourgeoisie transylvaine, sous l'influence de la droite conservatrice des propriétaires terriens de Moldavie et de Valachie à laquelle il s'était rallié.

Le *parti National-Paysan* issu de ce concubinage entre la droite et la gauche a toujours été dirigé par deux chefs : Iuliu Maniu et Ion Mihalache. D'où les controverses et les tensions internes du parti, dont la première a été celle des élections par vote réservé aux citoyens atteignant un certain revenu ou par vote universel, où ce dernier s'est imposé. En première instance, après la fusion, le but du *Parti National-Paysan* unifié a été d'imposer à la couronne royale le respect de la constitution, tout comme une pratique correcte de celle-ci (la constitution roumaine était, en ce temps, une copie conforme de celle française d'après la Restauration). Le roi avait pratiqué, pour les Principautés Roumaines Unies, une façon byzantine de gouverner, avec un genre de perfidie fanariote qui tendait vers une dictature déguisée qui, en fin de compte, allait s'imposer en 1939, année de la dictature de Carol II.

Spécifique et remarquable pour le *Parti National-Paysan* a été, du côté national-transylvain, l'implantation et la consolidation d'une conscience nationale et d'une unité de langue et de tradition, et du côté paysan dominant en Moldavie et en Valachie, la conscience d'une mission sociale de l'enseignement, exercée par les instituteurs des villages, la création des coopératives et des banques paysannes, la Roumanie des Principautés Unies étant considérée, en ce temps, comme état éminemment agricole.

En même temps, le *Parti Libéral* - créé par la grande famille des Bratianu - dont Ion C. Bratianu était considéré comme le fondateur, promouvait la conception libéraliste-européenne

suite à laquelle la monarchie - instaurée, elle aussi, par I.C. Bratianu dans les Principautés Roumaines Unies, en faisant appel pour le trône au prince Carol I de Hohenzollern - doit être soumise à une constitution conformément à laquelle le roi ne devait pas gouverner, mais seulement régner. Mais régner sur la grande bourgeoisie roumaine, issue des grands seigneurs latifundiaires, à laquelle on devait accorder tous les droits obtenus par la Révolution Française. D'où les contradictions entre les deux partis (celui *National-Paysan* de Iuliu Maniu et Ion Mihalache et le *Libéral* de la famille Bratianu), l'un soutenant la paysannerie et l'autre une bourgeoisie en ascension, avec son inévitable prolétariat qui surgissait en même temps que l'industrialisation incipiente du pays.

En se succédant au pouvoir dans l'histoire de la Roumanie (après l'union de la Moldavie et de la Valachie avec la Transylvanie, en 1918, jusqu'en 1939, lors du début de la dictature royale de Carol II), les deux partis ont mené une lutte permanente, les libéraux soutenant la bourgeoisie moderne en ascension et le national-paysan, les petits propriétaires dotés de lopins de terre pris des étendues latifundiaires suite à une grande réforme agraire d'après la première guerre mondiale, lorsque les Principautés Roumaines avaient été les alliées de la France. Deux politiques, une bourgeoise moderne, l'autre agrarienne socialisante d'origine « narodniciste », expliquée par la proximité de la Russie. Deux pôles politiques qui ont entraîné dans leurs confrontations toutes les grandes personnalités du pays scindées ainsi en deux : les modernistes (libéraux) et les traditionalistes (les nationaux-paysans).

Le fait que ces partis se soient scindés après en diverses factions a été dû à des emprunts réciproques de pratiques politiques ; c'est ainsi que s'explique que dans le sein du *Parti Libéral* il ait existé un libéralisme conservateur, basé sur les grands propriétaires fonciers et urbains et un libéralisme national basé sur la bourgeoisie des finances et de l'industrie, structuré d'après le modèle des partis libéraux européens de l'époque, le nationalisme étant emprunté de chez les nationaux-paysans. Une mosaïque d'idées modernes

et traditionalistes-conservateurs, animées par une dynamique des controverses qui, à la veille de la deuxième guerre mondiale, allait sombrer dans un politicianisme stérile. Contre celui-ci s'érige *Le Mouvement Légionnaire*, étouffé par la dictature carliste, en même temps que les deux autres partis historiques, pour y renaître pour quelques mois, de septembre 1940 à janvier 1941, pour être, à nouveau écrasé par la dictature antonescienne (1941-1944).

Une fois ressuscités après la chute du régime antonescien sous la pression des armées soviétiques qui avançaient vers Berlin, les deux partis - *Libéral* et *National-Paysan* - pendant la très courte période de gouvernement qu'ils ont encore eue, ont éteint leur vieux antagonismes, mais n'ont plus réussi qu'une vague esquisse de défense d'une démocratie moribonde et leur activité cessera une fois la monarchie abolie, en décembre 1947, lorsque le roi Mihăi Ier est chassé sous la pression soviétique. Le *Parti Communiste* s'instaurera pour plus de quatre décennies (1947-1989). L'ère des grandes réalisations communistes et des grandes hécatombes nationalistes (plus de 260.000 de morts dans les pénitenciers et les camps de concentration de Roumanie), comme Ana Pauker l'avait surnommée dans un de ses discours.

(Ana Pauker avait été installée au pouvoir en Roumanie par Staline qui avait, en même temps, envoyé en France l'amant de celle-ci, Eugen Fried dont nous savons maintenant qu'il a été le vrai dirigeant du PCF, au temps de Maurice Thorez. La *morale prolétaire* si chère au communistes n'avait pas empêché Fried de faire un enfant à Ana Pauker, dans le dos de l'époux de celle-ci, en laissant, en plus, courrir le bruit que c'était l'enfant de Thorez).

LE MOUVEMENT LEGIONNAIRE

A la différence des autres partis politiques de Roumanie d'avant la deuxième guerre mondiale, l'histoire du Mouvement Légionnaire est inséparable de la biographie de son créateur, Corneliu Zelea Codreanu. Il en a tracé les lignes fondamentales de ce phénomène historique roumain, l'idéologie de la Légion sans laquelle le phénomène-même n'aurait pas existé.

Il est né le 13 septembre 1899, à Iasi. Le 18 août 1916, il part pour la guerre, mais il est refusé comme soldat à cause de son jeune âge - 17 ans. Il prend néanmoins part aux batailles de Transylvanie, à côté de son père. En mars 1919 il fait le serment anticommuniste dans la Forêt Dobrina (près de Husi). En mars 1920, Codreanu s'attache à la formation politique *La Garde de la Conscience Nationale*, fondée par un ouvrier typographe, Constantin Pancu. Dans ce contexte, le jeune Codreanu participera à différentes actions de destruction des germes du communisme, en Moldavie. Le 20 mai 1922, il crée l'Association des Etudiants Chrétiens et le 10 décembre 1922, les étudiants roumains, sous ses ordres déclare une grève générale. Celle-ci avait été provoquée par l'état de misère des étudiants roumains dépassés en nombre par les étudiants juifs, beaucoup plus riches. Le 4 mars 1923, Codreanu crée *La Ligue de la Défense Nationale-Chrétienne* (L.D.N.C.), en acceptant comme chef le professeur universitaire d'histoire A.C. Cuza. La raison de la création de cette ligue a été le fait que, lors d'une séance presque furtive du Parlement, le 26 mars 1923, on avait modifié l'article 7 de la Constitution roumaine, en donnant d'office la nationalité et les droits politiques à tous les juifs se trouvant sur le sol roumain. D'ailleurs, tous les grandes personnalités politiques et intellectuelles de Roumanie, ayant à leur tête le poète national Mihai Eminescu, le ministre Mihail Kogalniceanu, le philosophe Vasile Conta, le grand philologue B.P. Hasdeu, l'historien A.D. Xenopol s'étaient opposées à cette loi. Et pourtant, le 28 mars 1923, Corneliu Codreanu est arrêté pour la première fois de sa vie, pour avoir diffusé un tract par lequel il

protestait devant l'opinion publique contre la modification de l'article 7 de la Constitution. Il est délivré après sept jours, rien n'étant retenu contre lui. Entre les 22-25 août 1923, à Iasi, a lieu le congrès des dirigeants et des délégations des mouvements estudiantins, où l'on a décidé que le 10 décembre soit déclaré comme jour officiel des étudiants. Le 6 mai 1924, Codreanu décide de bâtir le Foyer Culturel Chrétien, pour lequel, le 8 mai 1924, il crée à Ungheni, sur les bords du Prut, la première colonie de travail de Roumanie et d'Europe.

Le 24 juin 1927, est créée la *Légion de l'Archange Mihail*, à Iasi, formation politique séparée de la L.D.N.C., où Codreanu commence un nouveau chemin politique, à côté de quatre autres compagnons : I. Mota, R. Mironovici, I. Gârneata, C. Georgescu. En janvier 1929, lors de la première réunion des chefs de *nid* - le *nid* étant l'unité de base de la *Légion* - il a réuni plus de 40 personnes, ayant chacune autour de 500 *légionnaires* encadrés.

Suit toute une série d'événements qui marquent l'élargissement et l'ampleur prises par le phénomène légionnaire. Par exemple, le 4 janvier 1929, prend forme le Sénat de la Légion (organisme consultatif formé de légionnaires plus âgés) ; le 26 janvier 1930 et les jours suivants a lieu la marche de propagande national-légionnaire de C.Z. Codreanu, en Bessarabie ; le 12 avril 1930, on met les bases de la *Garde de Fer*, à Bucarest, expression de lutte de la *Légion* contre les infiltrations communistes russes. A cette marche, sont invités à participer des jeunes de toutes les classes de la société et de tous les groupes politiques de Roumanie. La suite a été la dissolution de la *Garde de Fer*, le 11 janvier 1931, par Ion Mihalache. Codreanu est arrêté, mais le 27 février il est acquitté par le tribunal. Le procureur fait appel et il reste en prison. Le 27 mars 1931, tout la *Mouvement légionnaire* est jugé, mais aussi acquitté. Le procureur fait à nouveau appel en cassation, qui finit par un autre non-lieu. Mais Codreanu et ses camarades ne sont libérés qu'après 87 jours de prison. Comme le *Mouvement* avait été dissolu par la loi, Codreanu l'inscrit aux élections sous le nom de *Groupe C.Z. Codreanu*. Le 31 août 1931, lors des élections partielles, Codreanu pose sa candidature dans le département

de Neamt est élu député. En juillet 1932, pour les élections législatives générales, ses compagnons obtiennent cinq sièges au Parlement. L'ascension vertigineuse de la *Garde de Fer* - comme s'appelle maintenant son parti - attire beaucoup de jeunes. Le 9-10 décembre 1933, par un acte abusif, I.G. Duca, le Ministre de l'Intérieur, l'interdit et empêche ainsi la participation des légionnaires aux élections du 20 décembre 1933. Le 5 juin 1935, Codreanu crée le parti *Tout pour la Patrie*, comme nouvelle expression politique du *Mouvement Légionnaire*. Au 25 octobre 1936, prend forme le groupe *Les ouvriers* légionnaires et, le 24 novembre 1936, une équipe de combattants anticommunistes part pour l'Espagne où les élites tombent sous les obus. En mars 1937, le gouvernement Gh. Tatarascu, inquiet de l'ampleur du *Mouvement Légionnaire* décide la fermeture de toutes les universités du pays et, en mai 1937, émet un décret par lequel il interdit la campagne des légionnaires comme étant subversive. Malgré cela, le 11 novembre 1937, Codreanu ouvre la campagne électorale et pose des candidatures dans tous les départements. Après une gigantesque marche dans le nord du pays, le 20 décembre 1937, *Tout pour la Patrie* obtient 66 sièges au Parlement, arrivant en deuxième position au pouvoir. Le 28 décembre 1938, le gouvernement libéral démissionne et - à la grande surprise du pays - le roi Carol II fait appel pour le gouvernement à Octavian Goga qui avait obtenu seulement 9,5 % de voix. On prépare de nouvelles élections pour le 2 mars. Le 8 janvier 1938, Istrate Micescu, le nouveau ministre de la Justice, demande l'annulation des listes légionnaires pour le motif qu'il y aurait des « citoyens étrangers » parmi les candidats (ceux qui avaient lutté en Espagne). La proposition n'est pas acceptée et, par décret royal, on décide les élections parlementaires pour le 2 mars et celles pour le Sénat, pour le 4 mars. *Tout pour le Pays* obtient la cinquième place sur les bulletins de vote. La grande popularité du *Mouvement* fait qu'on annule les élections et, le 10 février 1938, le gouvernement Goga-Cuza est dissous par le roi. Le 12 février 1938, Carol II fait le coup d'Etat en annulant la Constitution et en supprimant tous les partis. A la tête du nouveau

gouvernement est nommé le Patriarche Miron Cristea. Tous les chefs du *Mouvement Légionnaire* sont arrêtés et envoyés dans des camps de concertation créés spécialement pour eux à Tismana, Dragomirna, Miercurea Ciuc. Sont suspendues toutes les publications et les journaux légionnaires. Le 19 avril 1938, a lieu le procès de Codreanu qui est condamné à six mois de prison, pour « ultrage à un dignitaire de l'Etat » (le professeur N. Iorga avait été nommé récemment Conseiller Royal et avait eu un échange orageux de courrier avec Codreanu). Le 23 mai 1938, commence un nouveau procès contre Codreanu, au Tribunal Militaire, où le Ministère Public l'accuse de tentative de coup d'Etat et de haute trahison. Les preuves ne sont pas convaincantes, mais le 27 mai 1938, le Conseil de guerre, suite aux ordres reçus, condamne Codreanu à 10 ans de travaux forcés et 6 mois de suppression des droits civiques. Le plan d'Armand Calinescu, ministre de l'Intérieur était d'assassiner Codreanu, ce qui se passe d'ailleurs dans la nuit du 29-30 novembre 1938. On exécute aussi 14 légionnaires qu'on avait arrêté en même temps que lui, par une balle dans le dos, pour simuler une tentative d'évasion. Puis, ils ont été enterrés en vitesse, pour effacer toute trace. Elena Lupescu, la maîtresse du roi, a insisté pour qu'ils soient déterres et brûlés au vitriol, puis enterrés de nouveaux sous une plaque en béton. L'assassinat du Capitaine en même temps que la suppression de l'élite légionnaire a fait trembler l'organisation. Une grande partie est partie en exil, vers l'Allemagne, où, au mois de mai 1939 s'est formé un nouveau commandement légionnaire sous la direction de Horia Sima. Le 5 juin 1939, Miti Dumitrescu part de Berlin vers le pays et assume la responsabilité de l'exécution d'Armand Calinescu, le 21 septembre 1939, comme représailles à l'assassinat de Codreanu. Le roi décide alors que soient fusillés : les 9 légionnaires de l'équipe de Miti Dumitrescu, 13 chefs légionnaires qui se trouvaient dans la prison de Ramnicu-Sarat, 7 légionnaires malades, hospitalisés à l'Hôpital Militaire de Brasov, 44 légionnaires du camp de concentration de Miercurea Ciuc, 32 légionnaires du camp de Vaslui, 2 légionnaires étudiants, un autre qu'on a

fait brûler vif dans le crématoire de l'Hôpital de la prison de Vacaresti et 148 légionnaires de tout le pays - trois de chaque département, au gré des autorités locales. En tout, pendant *La nuit des longs couteaux* on a tué 256 légionnaires de toutes catégories, , surtout des gradés et des intellectuels du *Mouvement*. Pendant trois jours, on a laissé les corps aux endroits où ils étaient tombés, pour terroriser la population qui, en grande partie, éprouvait de la sympathie pour le *Mouvement Légionnaire*. Les événements se précipitent sous l'influence de ce qui se passait en Europe et les 5 et 6 septembre 1940, éclate la révolution légionnaire. Le régime carliste s'écroule et le roi est chassé du pays, après avoir abdiqué en faveur de son fils, le roi Mihai Ier. Celui-ci met en place à la tête du pays et du Gouvernement le Général Antonescu et nomme comme vice-président du Gouvernement Horia Sima qui avait conduit la lutte contre Carol II. Entre les deux commence la lutte pour le pouvoir, le Général étant soutenu par Hitler et Horia Sima par les légionnaires du pays. Le 15 janvier 1941, le Général va à Salzbourg où il est reçu par Hitler où, paraît-il, le Führer lui aurait donné pleins pouvoirs contre les légionnaires en disant : « L'Etat est le monopole de la mitrailleuse et ceux qui ne savent pas manier la mitrailleuse méritent la mort ». Le 20 janvier 1941, le Général destitue le Ministre de l'Intérieur, le Préfet de Police de la Capitale, le Chef de la Sûreté et remplace tous les légionnaires par des militaires. Comme il n'avait pas demandé l'accord du Conseil des Ministres, les légionnaires ont refusé de quitter leurs sièges, en déclarant la très discutée « Rébellion légionnaire », comme une riposte au coup d'Etat du général. L'armée allemande siégeant sur le territoire roumain reçoit l'ordre de Hitler de soutenir Antonescu et, le 24 janvier 1941, l'armée roumaine tire à la mitrailleuse dans les rues de Bucarest. 800 personnes sont tuées, en général des badauds, et 20 légionnaires. Malgré tout ce que l'on a dit et raconté, les légionnaires n'ont jamais tiré contre l'armée roumaine qu'ils aimaient et respectaient. Deux soldats sont morts : un dans un accident de circulation et l'autre dans un véhicule en feu. Dans la banlieue de la Capitale, ont été tués 124 juifs, le *Mouvement* n'étant pas impliqué

dans cette tragédie qui ont été le résultat de vengeances personnelles et de la violence des banlieues. De toute façon, les légionnaires, devant défendre leurs vies, n'avaient vraiment pas le temps de déchaîner des pogroms. Ils auraient très bien pu les faire pendant qu'ils étaient au pouvoir. Une fois réfugiés en Allemagne, Horia Sima et les autres légionnaires ont été envoyés dans les camps. C'est ainsi que Hitler voulait exercer du chantage pour obliger Antonescu pour s'allier à sa guerre contre l'URSS.

Après que la Roumanie soit tombée, le 23 août 1944, sous la botte soviétique, Horia Sima crée, le 29 septembre 1944, l'Armée Nationale Roumaine formée de 12.000 soldats sous les ordres du Général Platon Chirnoagà et le 10 décembre 1944 forme le Gouvernement Roumain en Exil, à Vienne. Le 4 mars 1945, l'Armée Nationale Roumaine entre en guerre contre les soviétiques, au nord de Berlin ; puis, après la capitulation de l'Allemagne, le 8 mai, elle se dissout, en même temps que le gouvernement de Vienne. Le *Mouvement Légionnaire* n'est accusé ni de fascisme, ni de nazisme, sa lutte étant considérée comme une réaction nationale anticommuniste.

Après la fin décembre 1948, le roi Mihai Ier est chassé du pays et commence dans les prisons communistes (Pitesti, Gherla et Aiud) la *rééducation* des détenus politiques par la torture physique et psychique : processus qui allait durer jusqu'en août 1952 et où la grande masse des victimes faisait partie des légionnaires, considérés encore en Roumanie comme la grande réserve de la Nation.